

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA TRADITION SUR LA VIE MORALE CHRÉTIENNE À LA SUITE DE JÉSUS

Sœur Gaëtane DOMINI

*Chrétien, reconnais ta dignité.* Puisque tu participes maintenant à la nature divine, ne dégénère pas en revenant à la déchéance de ta vie passée. Rappelle-toi à quel Chef tu appartiens et de quel Corps tu es membre. Souviens-toi que tu as été arraché au pouvoir des ténèbres pour être transféré dans la lumière et le Royaume de Dieu !<sup>1</sup>

C'est par cette exhortation du Pape saint Léon le Grand que s'ouvre la troisième partie du *Catéchisme de l'Église Catholique*, consacrée à la vie morale du chrétien, la vie dans le Christ.

*Quelle est la place de cette vie morale dans la Tradition de l'Église ?* Peut-on vraiment considérer l'enseignement moral de l'Église comme appartenant à sa grande Tradition ?

*La Tradition*, nous dit le *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, est « la transmission vivante de la Parole de Dieu <sup>2</sup> » ; elle nous « vient des apôtres et transmet ce que ceux-ci ont reçu de l'enseignement et de l'exemple de Jésus et ce qu'ils ont appris par l'Esprit-Saint<sup>3</sup>. »

« Elle comprend – précise le Concile Vatican II – tout ce qui contribue à conduire saintement la vie du peuple de Dieu et à en augmenter la foi ; ainsi l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération, tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit<sup>4</sup>. »

Or puisque *l'Église est Sainte*, elle nous transmet par la Tradition les moyens d'être également saints, ce qui passe d'abord par les sacrements et le don de la vie de la grâce, mais aussi par *un enseignement moral conforme à l'Évangile*.

En effet, nous dit Jean-Paul II,

---

<sup>1</sup> SAINT LÉON LE GRAND, *Sermon* 21, 2-3, cf. *Catéchisme de l'Église Catholique*, 1992, n°1691.

<sup>2</sup> Cf. *Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, 2005, n°13. Au n°12, il est précisé que cette transmission « s'accomplit, depuis les origines du christianisme, par la prédication, le témoignage, les institutions, le culte, les écrits inspirés. »

<sup>3</sup> CEC, n°83.

<sup>4</sup> CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Dei Verbum* sur la Révélation divine, 1965, n°8.

à l'intérieur de la Tradition, avec l'assistance de l'Esprit-Saint, se développe l'interprétation authentique de la Loi du Seigneur. L'Esprit, qui est à l'origine de la Révélation, des commandements et des enseignements de Jésus, veille à ce qu'ils soient gardés saintement, exposés fidèlement et appliqués correctement dans tous les temps et dans toutes les situations<sup>5</sup>.

« Le Décalogue, le Sermon sur la Montagne et la catéchèse apostolique nous décrivent les chemins qui conduisent au Royaume des cieux<sup>6</sup> » nous dit le *Catéchisme de l'Église Catholique*. Voyons donc les grandes lignes qu'ils nous indiquent... et leur mise en œuvre dans l'histoire de l'Église.

### I. « EN OBÉISSANT À LA VÉRITÉ, VOUS AVEZ PURIFIÉ VOS ÂMES » (1 P 1, 22)

Mais avant de parler du contenu de l'enseignement moral traditionnel en tant que tel, peut-être serait-il bon de rappeler qu'*il existe bel et bien une vérité morale*, des actes qui sont bons, et d'autres mauvais. En effet, on peut considérer que l'une des raisons de notre *crise actuelle*, tant dans le monde que dans l'Église, est *l'écroulement de la vie morale et de ses absolus*.

Maintenir, comme l'a fait Jean-Paul II avec *Veritatis splendor*<sup>7</sup>, qu'il existe *des normes morales sans exception*, car les actes qu'elles interdisent sont toujours mauvais, toujours en contradiction avec la *Sequela Christi* (c'est-à-dire avec notre marche à la suite du Christ), est quelque chose que beaucoup de nos contemporains, y compris catholiques, ont beaucoup de mal à entendre aujourd'hui...

Le *Catéchisme*<sup>8</sup> nous rappelle que *la moralité d'un acte humain dépend : 1 - de son objet ; 2 - de la fin visée ; 3 - des circonstances de l'acte*.

*L'objet* est l'acte dans sa *réalité objective*. C'est le contenu de l'acte, envisagé dans son rapport au bien. Un objet moral peut être bon (ex. : donner à manger à un affamé), mauvais (ex. : mentir à son interlocuteur) ou indifférent (« neutre » ; ex. : faire du vélo).

*La fin visée* ou l'intention est le *but poursuivi* par le sujet à travers son action. Elle peut modifier la valeur morale d'une action. Par exemple, si je fais l'aumône pour la vaine gloire, alors mon acte, dont l'objet en soi est bon, devient mauvais.

<sup>5</sup> JEAN-PAUL II, Encyclique *Veritatis splendor*, 1993, n°27.

<sup>6</sup> CEC, n°1724.

<sup>7</sup> Cf. JEAN-PAUL II, *Veritatis splendor*, op. cit., par ex. n°79 et suiv.

<sup>8</sup> Cf. CEC, n°1750 et suiv.

*Les circonstances* sont les éléments qui se situent « *autour de l'acte* ». Ce sont des éléments secondaires qui ne peuvent pas changer la valeur morale d'une action. Par contre, les circonstances contribuent à augmenter ou à diminuer la bonté et la malice morale des actes humains, et la responsabilité de l'agent. Si je vole une bijouterie sous la menace, même si l'acte reste mauvais, ma responsabilité est diminuée.

*Pour qu'un acte soit bon*, il faut que son objet moral ET la fin visée par l'agent soient bons.

*Notre conscience*, qui nous aide à juger adéquatement de chaque situation, n'est ni la créatrice, ni le juge de la loi morale, de la vérité sur le Bien : elle n'en est que l'interprète ! Elle doit être l'écho de la Voix de Dieu en nous et le témoin de notre fidélité ou de notre infidélité à la loi qu'elle reconnaît comme au-dessus d'elle. « La conscience a des droits parce qu'elle a des devoirs<sup>9</sup> » nous dit saint John-Henry Newman, et en premier lieu celui de se former à la lumière de la vérité.

C'est parce qu'il a été créé *libre*, à l'image de Dieu, que l'homme est *responsable de ses actes*. Et si « quand il agit de manière délibérée, l'homme est, pour ainsi dire, le père de ses actes<sup>10</sup> », nous ne devons pas oublier, comme le faisait remarquer saint Grégoire de Nysse que, *réciroquement*, « nos actes sont nos parents » : en effet, ils nous « génèrent » en quelque sorte, dans le mal – si je commets un vol, je deviens voleur ! (et ce d'autant plus que je répète cet acte) – comme dans le bien – si j'agis par charité, je deviens charitable ! -. Ainsi, dans la vie morale, nous pouvons enclencher un cercle vertueux, celui du « *combat des vertus* », ou nous laisser entraîner dans un cercle vicieux, dans la « *dégringolade des vices* ».

Et Jésus nous avertit : « Elle est grande, la porte, il est large, le chemin qui conduit à la perdition ; et ils sont nombreux, ceux qui s'y engagent. Mais elle est étroite, la porte, il est resserré, le chemin qui conduit à la vie ; et ils sont peu nombreux, ceux qui le trouvent ! » (Mt 7, 13-14). Alors, pour que nous allions dans la bonne direction, que nous ont transmis les apôtres, à la suite de Jésus, *en matière de morale ?*

---

<sup>9</sup> SAINT J. H. NEWMAN, Lettre au Duc de Norfolk, 1875.

<sup>10</sup> CEC, n°1749.

## II. LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DE LA TRADITION MORALE

L'enseignement de la Tradition sur la vie morale à la suite du Christ trouve son fondement dans la *loi morale naturelle*<sup>11</sup> qui est une participation de la raison humaine à la Sagesse de Dieu Créateur. La *loi naturelle* peut être comprise comme *l'ordre de l'amour* que le Créateur a établi dès le commencement et qu'il établit dans les actes humains afin qu'ils atteignent leur fin = l'union au Bien Suprême qu'est Dieu Lui-même.

Cette morale naturelle a été explicitée par Dieu à travers les *dix commandements*, afin qu'elle soit connue « de tous et sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur<sup>12</sup>. » Les *trois premiers commandements*, nous permettent de mettre Dieu à la première place car « Sans Dieu, l'homme ne sait pas ce qu'il est, ni où il va<sup>13</sup> » nous dit le Cardinal Sarah. Les *sept commandements suivants* règlent notre conduite vis-à-vis des autres et de nous-mêmes. Je vous renvoie ici à notre forum de février dernier<sup>14</sup> !

*Le Sermon sur la montagne* de Notre-Seigneur, rapporté par les Évangiles<sup>15</sup>, vient ensuite actualiser la Loi ancienne pour la mener à sa perfection. « Celui qui voudra méditer avec piété et perspicacité le Sermon que notre Seigneur a prononcé sur la montagne, tel que nous le lisons dans l'Évangile de saint Matthieu, y trouvera, sans aucun doute, la charte parfaite de la vie chrétienne<sup>16</sup> » nous dit saint Augustin.

Qu'y trouvons-nous ?

---

<sup>11</sup> Sur la loi morale naturelle, cf. CEC, n°1954 et suiv. et l'enseignement de Frère Benoît dans notre Forum de février 2023 sur les 10 commandements de Dieu face aux idéologies de la déconstruction : « L'homme peut-il vivre sans loi ? »

<sup>12</sup> Pie XII, Encyclique *Humani generis*, 1950, sur quelques opinions fausses qui menacent de ruiner les fondements de la doctrine catholique. Il y écrit : « l'intelligence humaine, dans la recherche de si hautes vérités [en matière religieuse et morale], souffre d'une grave difficulté en raison d'abord de l'impulsion des sens et de l'imagination et en raison aussi des passions vicieuses nées du péché originel. Voilà comment les hommes en sont venus à se pénétrer si facilement eux-mêmes de ce principe que, dans ce domaine, est faux ou pour le moins douteux tout ce qu'ils ne veulent pas être vrai. C'est pourquoi il faut tenir que la révélation divine est moralement nécessaire pour que tout ce qui n'est pas, de soi, inaccessible à la raison en matière de foi et de mœurs, puisse être, dans l'état actuel du genre humain, connu de tous promptement, avec une certitude ferme et sans mélange d'erreur. »

<sup>13</sup> CARDINAL R. SARAH, Entretien sur son livre *Dieu ou rien*, 10-03-2015.

<sup>14</sup> FMND, *Les dix commandements de Dieu face aux idéologies de la déconstruction*, Actes du forum de Sens (18-19 février 2023), [en ligne : <https://fmnd.org/Formation/Forum-2023-les-10-commandements>]

<sup>15</sup> Cf. l'évangile de saint Matthieu, chap. 5-7

<sup>16</sup> SAINT AUGUSTIN, *Serm. Dom.* 1, 1, cité par le CEC, n°1966.

Tout d'abord, citons *la règle d'or* qui, dans la Tradition catholique, a ceci de particulier par rapport aux morales païennes qu'elle est *exprimée de manière positive*. Ainsi, il ne s'agit plus seulement de ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas que l'on nous fasse, mais, nous dit Jésus, « tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi : voilà ce que disent la Loi et les Prophètes<sup>17</sup>. » (Mt 7, 12)

*Les béatitudes* (Mt 5, 3-12), ensuite, nous demandent d'accueillir avec foi et espérance *les voies surprenantes du Royaume* : la pauvreté, l'humilité, la pureté du cœur, la persécution supportée pour Dieu...

Le Sermon sur la montagne nous détaille aussi *les actes de la vertu de religion* (cf. Mt 6) que sont l'aumône, la prière et le jeûne, à pratiquer pour plaire à Dieu et non pour être bien vu des hommes.

À cet enseignement, nous devons encore ajouter *le commandement nouveau* que Jésus nous a laissé de nous aimer les uns les autres : « Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres » nous demande Jésus (Jn 13, 34).

« Au Sermon du Seigneur, il convient [enfin] – nous dit le Catéchisme de l'Église Catholique – de joindre la catéchèse morale des enseignements apostoliques, comme Rm 12-15 (« Ne prenez pas pour modèle le monde présent... ») ; 1 Co 12-13 (Hymne à la charité) ; Col 3-4 (« Recherchez les réalités d'en haut ! ») ; Ep 4-5 (« Ayez beaucoup d'humilité, de douceur et de patience, supportez-vous les uns les autres avec amour... ») ; etc. Cette doctrine transmet l'enseignement du Seigneur avec l'autorité des apôtres, notamment par l'exposé des vertus qui découlent de la foi au Christ et qu'anime la charité... ».

À la suite des Apôtres, « il appartient [maintenant] à l'Église – à travers ses pasteurs – d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne et le salut des âmes<sup>18</sup>» indique le Code de Droit Canonique.

Preuve que cet enseignement moral est passé dans la vie des chrétiens dès l'origine, nous avons la Didachè, sorte de « vade-mecum » des premières com-

---

<sup>17</sup> Cf. aussi Lc 6, 31 : « Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le aussi pour eux. »

<sup>18</sup> *Codex Iuris Canonici*, 1983, can. 747. JEAN-PAUL II, *Veritatis splendor*, op. cit., n°27 : « l'Église, dans sa vie et dans son enseignement, se présente comme « colonne et support de la vérité » (1 Tm 3, 15), et aussi de la vérité dans l'agir moral. »

munautés chrétiennes, où la catéchèse morale est présentée selon l'enseignement des « *deux voies*<sup>19</sup> », une première partie traitant du *chemin de la vie*, et l'autre du *chemin de la mort*. Car la morale chrétienne n'est pas d'abord un ensemble de règles de bonne conduite : il s'agit bien plutôt d'une *question de vie ou de mort*, de bonheur ou de malheur ! Car nous sommes faits pour la vie éternelle, le bonheur éternel du Ciel, et par la Tradition morale, c'est notre Sauveur qui ne cesse de nous rappeler : « choisis donc la vie ! » (Dt 30, 19).

« Voici donc le chemin de la vie – lit-on dans la Didachè : – En premier lieu tu aimeras le Dieu qui t'a créé ; en second lieu tu aimeras ton prochain comme toi-même. Et tout ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit, ne le fais pas non plus à autrui<sup>20</sup>. » Le cœur de la morale chrétienne peut donc se résumer aux deux grands commandements enseignés par Notre-Seigneur – *amour de Dieu et du prochain* –, auxquels on adjoint *la règle d'or*.

Mais la Didachè ne s'arrête pas là et continue en détaillant *certaines points* que renferment ces obligations, et ce en citant parfois directement l'Évangile. Entre autres il est écrit : « priez pour vos ennemis, jeûnez pour ceux qui vous persécutent. [...] Abstiens-toi des passions charnelles et mondaines. [...] Si quelqu'un t'enlève ton manteau, donne-lui aussi la tunique. Si quelqu'un te prend ce qui est à toi, ne le redemande pas...<sup>21</sup>»

Et un peu plus loin apparaît ce qui ressemble à une version légèrement plus développée du *décalogue*, avec (si on veut essayer de le découper par thèmes) :

- I. *Sur le respect de la vie et de la famille* : « Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne souilleras point les enfants ; tu ne seras point impudique ; tu ne déroberas point ; tu ne t'adonneras point à la magie ; tu ne prépareras point de breuvages empoisonnés ; tu ne tueras point l'enfant par avortement et tu ne le feras pas mourir après sa naissance. »
- II. *Sur le respect du bien d'autrui et de la parole donnée* : « Tu ne convoiteras point ce qui appartient au prochain ; tu ne seras point parjure ; tu ne porteras point de faux témoignage ; tu ne médieras point ; tu ne seras point rancunier. Tu n'auras pas de duplicité dans tes pensées ni dans tes paroles, car la duplicité est un piège de mort. Ta parole ne sera pas mensongère ni vide, mais pleine d'action. »

<sup>19</sup> Cf. Mt 7, 13-14

<sup>20</sup> *Didachè, ou enseignement des Apôtres*, chap. 1, v.2.

<sup>21</sup> *Ibid.*, chap. 1, v.3 ; 6 ; 8.

- III. *Sur le combat des vertus et la maîtrise de soi* : « Tu ne seras pas cupide, ni rapace, ni hypocrite, ni dépravé, ni orgueilleux. »
- IV. *Sur l'amour du prochain* : « Tu n'écouteras aucun mauvais conseil contre ton prochain. Tu ne haïras aucun homme, mais tu reprendras les uns, tu prieras pour les autres, tu aimeras les autres plus que ton âme<sup>22</sup>. »

Mais voici le chemin de la mort – continue la Didachè. Avant tout il est mauvais et plein de malédictions : meurtres, adultères, convoitises, impudicités, vols, idolâtries, pratiques magiques, bénéfiques, rapines, faux témoignages, hypocrisies, mauvaise foi, ruse, orgueil, méchanceté, arrogance, cupidité, langage obscène, jalousie, présomption, dédain, forfanterie...

Et elle continue en décrivant toutes sortes de gens qui commettent le mal pour conclure : « Enfants, fuyez tous ces gens-là !<sup>23</sup> » Et cet enseignement est toujours d'actualité.

Plus tard, les pasteurs de l'Église en sont venus à édicter ce que l'on appelle « *les commandements de l'Église* » qui ont pour but de « garantir aux fidèles le minimum indispensable dans l'esprit de prière et dans l'effort moral, dans la croissance de l'amour de Dieu et du prochain<sup>24</sup> ». Ils sont au nombre de cinq<sup>25</sup> :

1 – Les Dimanches et les autres jours de fête de précepte<sup>26</sup>, les fidèles sont tenus par l'obligation de *participer à la Sainte Messe* et de s'abstenir des œuvres serviles ;

2 – Tout fidèle est tenu par l'obligation de confesser *ses péchés au moins une fois par an* ;

3 – Tout fidèle est tenu par l'obligation de *recevoir la Sainte Communion au moins chaque année à Pâques* ;

4 – Aux jours de pénitence fixés par l'Église<sup>27</sup>, les fidèles sont tenus par l'obligation de *s'abstenir de viande et d'observer le jeûne* ;

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, chap. 2, v1-7.

<sup>23</sup> *Ibid.*, chap. 5, v1-3.

<sup>24</sup> CEC, n°2041.

<sup>25</sup> Cf. CEC, n°2042-2043.

<sup>26</sup> Les fêtes de précepte sont : la Toussaint (1<sup>er</sup> novembre), Noël (25 décembre), l'Ascension et l'Assomption (15 août).

<sup>27</sup> L'Église catholique demande à ses fidèles de jeûner (de se passer d'un repas) *le mercredi des cendres et le Vendredi saint*, et de s'abstenir de viande (= abstinence) *les vendredis du carême*. En nous privant du nécessaire, nous nous rappelons que Dieu nous est encore plus nécessaire. Le jeûne aide à acquérir la liberté du cœur.

5 – Les fidèles sont tenus par l'obligation de *subvenir aux besoins de l'Église*.

Encore une fois, ces commandements doivent être davantage perçus dans *l'ordre de l'amour* que dans celui de la discipline : quel est celui qui peut prétendre aimer sans jamais prendre les moyens de rencontrer celui qu'il aime ?

À travers *catéchèses, lettres ou encycliques*, les Papes et évêques successifs de l'Église Catholique n'ont cessé de dispenser au peuple chrétien l'enseignement moral dont il avait besoin, hic et nunc<sup>28</sup>. Dans les années 90, cet enseignement a été magnifiquement repris et synthétisé pour nous

- dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* (1992), en un développement organique des dix commandements du décalogue ;
- mais aussi dans l'encyclique *Veritatis splendor* (1993) de saint Jean-Paul II dont l'objet est de « relire l'ensemble de l'enseignement moral de l'Église, dans le but précis de rappeler quelques vérités fondamentales de la doctrine catholique, qui risquent d'être déformées ou rejetées dans le contexte actuel. <sup>29</sup>»

Mais plus encore, c'est par *le témoignage de ses saints* que l'Église transmet à chaque époque son message en matière de morale !

### III. L'ENSEIGNEMENT MORAL DE L'ÉGLISE DANS LA VIE DES SAINTS

Saluons d'abord l'œuvre de plusieurs grands saints qui ont grandement contribué à faire rayonner la morale chrétienne au cours des siècles à travers *prédications et traités* : citons par exemple *saint Basile (Moralia, 378)*, *saint Augustin (De moribus ecclesiae catholicae, 389)*, *saint Grégoire le grand (Moralia in Job, 585)*, *saint Thomas d'Aquin (Summa theologica, 1273)* ou *saint Alphonse de Liguori*

---

<sup>28</sup> Exemples : BENOÎT XIV, Encyclique *Inter caetera* (1748) sur les dérives des carnivals et le respect du Carême ; CLÉMENT XIV, Encyclique *Decet quam maxime* (1769) contre l'avarice du clergé, la simonie ; PIE IX, Encyclique *Quanta Cura* (1864) sur les erreurs politico-religieuses du XIX<sup>e</sup> siècle ; Encyclique *Quod numquam* (1875) contre le *Kulturkampf* ; LÉON XIII, Encyclique *Spectata fides* (1885) sur l'éducation chrétienne ; Encyclique *In plurimis* (1888) sur l'abolition de l'esclavage ; Encyclique *Pastoralis Officii* (1891) sur la moralité des duels ; BENOÎT XV, Encyclique *Ad beatissimi apostolorum* (1914) sur les horreurs de la guerre et les exigences de la paix ; PIE XI, Encyclique *Quas primas* (1925) sur la royauté sociale de Jésus-Christ ; Encyclique *Vigilanti cura* (1936) sur le cinéma ; Encyclique *Mit brennender Sorge* (1937) pour la condamnation du nazisme ; Encyclique *Divini Redemptoris* (1937) contre le communisme ; PIE XII, Encyclique *Sacra Virginitatis* (1954) sur le mariage et la virginité ; Encyclique *Miranda Prorsus* (1957) sur les médias ; JEAN XXIII, Encyclique *Pacem in terris* (1963) pour la paix ; PAUL VI, Encyclique *Humanae vitae* (1968) sur la vie humaine et la régulation des naissances...

<sup>29</sup> JEAN-PAUL II, *Veritatis splendor*, op. cit., n°4. Pour en savoir plus sur cette encyclique, cf. notre session de Juillet 2011.

(*Theologia moralis*, 1748). De ce dernier, Benoît XVI louait la « synthèse équilibrée et convaincante entre les exigences de la loi de Dieu, gravée dans nos cœurs, [...] et les dynamismes de la conscience et de la liberté de l'homme<sup>30</sup> », au point qu'il fut proclamé par le Pape Pie XII « patron de tous les confesseurs et moralistes ».

Mais nous trouvons également dans la vie des saints qui nous ont précédé une riche *illustration de chacun des commandements du décologue*. En voici quelques exemples, où l'on voit la grande Tradition morale de l'Église s'incarner dans les traditions des différents siècles et des différents lieux :

#### **A. « C'est le Seigneur, ton Dieu, que tu adoreras, et à Lui seul tu rendras un culte » – L'adoration du Dieu unique**

Le jeune mexicain *José Sanchez del Rio* a 14 ans lorsqu'il s'engage auprès des Cristeros en 1927, contre le régime anticlérical du président Calles. Fait prisonnier au cours d'une bataille, on l'enferme dans une église qui a été profanée. La nuit tombée, José parvient à se détacher. Il tue les coqs de combat du député (son parrain !), perchés sur le tabernacle et nettoie l'autel. Lorsqu'il apprend cela, le député entre en fureur. Il demande à José s'il a conscience de la gravité de son acte. L'enfant lui répond avec aplomb : « La maison de Dieu est faite pour y prier, pas pour y enfermer des animaux ! » En représailles, on pend un de ses amis sous ses yeux. Il ne faiblit pas.

Quelques jours plus tard, après l'avoir torturé, ses bourreaux veulent le faire apostasier, et le fouettent, mais en vain, avec des branches de buissons épineux. José crie de toutes ses forces et sans discontinuer : « Vive le Christ-Roi et sainte Marie de Guadalupe ! » On lui promet de le laisser libre s'il consent à dire : « Vive le gouvernement ! » En guise de réponse, José se met à chanter : « Au Ciel ! Au Ciel ! Je veux aller au Ciel ! » Pour le faire taire, l'un des soldats lui administre un coup de crosse qui lui fracture la mâchoire. Au bord de la fosse, José continue pourtant à crier sans relâche : « Vive le Christ-Roi ! », alors un soldat lui tire une balle dans la nuque. C'était le 10 février 1928.

---

<sup>30</sup> BENOÎT XVI, Audience générale du 30 mars 2011 sur saint Alphonse de Liguori.

## B. « Tu ne prononceras pas le Nom du Seigneur ton Dieu à faux » – Le respect du Nom divin

On connaît bien l'histoire de *sainte Jeanne d'Arc*<sup>31</sup>, mais il est très beau de voir combien la dévotion au Nom de Jésus, prêchée à la même époque par saint Bernardin de Sienne, a tenu une grande place dans sa mission. Sur son étendard, qu'elle aimait « mille fois plus » que son épée, elle avait fait écrire les Noms de Jésus et Marie et c'est toujours « Au Nom Dieu » qu'elle exhortait ses soldats à la bataille, ou qu'elle écrivait aux Anglais, elle les invitait, au nom de Jésus, à conclure une véritable paix dans la justice. Au sein de son armée, elle ne tolérait pas qu'on blasphème, et le duc d'Alençon avouera qu'il se retenait devant elle par peur des réprimandes. À son arrivée à Chinon, alors qu'un soldat l'injurait en blasphémant, elle lui prédit sa mort prochaine : « Ah ! Tu renies Dieu, et pourtant tu es près de la mort ! » lui dit-elle. Et effectivement, une heure après il se noyait... Quand, réclamant une armée, on lui objecta que Dieu pourrait libérer la France sans moyens humains, elle déclara : « En nom Dieu, les hommes d'armes combattront, et Dieu donnera la victoire. » Et c'est en prononçant le Nom de Jésus qu'elle termine sa vie sur le bûcher.

## C. « Souviens-toi du jour du Seigneur pour le sanctifier » – Le respect du dimanche

Dans la *famille Martin*, le dimanche était une fête qu'on célébrait en famille, d'abord par les Offices paroissiaux, puis par de grandes promenades ou des visites. On emmenait les enfants aux fêtes d'Alençon, jalonnées de cavalcades et de feux d'artifices. Résistant à la pression de certains de ses amis, Louis Martin a toujours refusé d'ouvrir son horlogerie le dimanche, ne serait-ce même qu'une partie de la journée, alors même que des revenus financiers plus importants lui étaient promis et que son confesseur le lui avait permis. C'est ainsi que le dimanche a toujours été pour les Martin la « fête du Bon Dieu », comme le raconte Thérèse dans *Histoire d'une âme*<sup>32</sup>.

## D. « Honore ton père et ta mère » – Le respect des parents et de la famille

Malgré des relations très difficiles avec ses parents qui ne comprennent pas les aspirations chrétiennes de leur fils, le bienheureux *Pier Giorgio Frassati* est un modèle d'obéissance et d'estime envers son père et sa mère. Pour leur faire plaisir, il renonce à tous ses projets. Il désirait épouser Laura, une jeune orphe-

<sup>31</sup> Cf. J. DE METZ, *Au pays de sainte Jeanne d'Arc*, 1920, p.17 ; et ABBAYE SAINT JOSEPH DE CLAIRVAL, Lettre spirituelle, 20-05-2014, [en ligne : <https://www.clairval.com/index.php/fr/lettre/?id=6210514>].

<sup>32</sup> SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, *Histoire d'une âme*, 1898, Manuscrit A, 17<sup>r</sup>.

line, il s'éloigne d'elle pour obéir à sa mère qui voudrait pour son fils un meilleur parti, plus digne de son rang social... Il voulait être ingénieur minier pour se mettre au service des ouvriers dans les mines : il y renonce pour contenter son père qui rêve de le voir travailler pour La Stampa, le journal qu'il a fondé. Il assiste, désolé, à la séparation de ses parents, mais il se fait un devoir de les aimer jusqu'au bout, malgré les reproches et contrariétés qu'il reçoit de l'un comme de l'autre. Et alors que, la grand-mère agonisant, on lui reproche d'être malade au mauvais moment, Pier Giorgio ne se révolte pas : il ne veut pas importuner ses proches... Et il meurt trois jours après l'enterrement de sa grand-mère, de la poliomyélite... Pour Jean-Paul II, Pier Giorgio Frassati était « l'homme des huit béatitudes ».

### E. « Tu ne commettras pas de meurtre » – Le respect de la vie

*Chiara et Enrico Petrillo*<sup>33</sup> se sont mariés en 2008 à Assise. Alors qu'ils attendent leur premier enfant, ils découvrent qu'elle est atteinte d'anencéphalie, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de boîte crânienne et n'est pas viable. Pour les deux époux, il est hors de question d'avorter : ils veulent laisser leur fille, qu'ils nomment Maria Grazia Letizia, vivre jusqu'au bout. Quarante minutes après sa naissance et son baptême, Maria Grazia Letizia naît au ciel. Enrico souligne : « Quel est le but de notre vie sinon celui de rencontrer Jésus-Christ tôt ou tard. Je me demande où est sa malchance, car [notre fille] est déjà là-bas... »

Quelques mois plus tard, une nouvelle grossesse s'annonce. À l'échographie, le diagnostic tombe : leur enfant, qu'ils appellent Davide Giovanni, a également une malformation : il n'a pas de jambes... Malgré la douleur, les jeunes parents restent confiants en l'aide de Dieu. Le bébé, baptisé in extremis, ne vit que trente-huit minutes. Chiara écrit à propos de Davide : « C'est un petit enfant qui a reçu de Dieu un très grand rôle... celui de terrasser tous les Goliath qui sont en nous : abattre notre pouvoir de parents de décider sur lui et pour lui. [...] Il a abattu notre « droit » à désirer un fils qui fût pour nous, parce qu'il n'était en fait que pour Dieu... »

Quand Chiara est enceinte pour la troisième fois, l'enfant est en parfaite santé. Il se nommera Francesco. Mais pendant la grossesse, la jeune femme découvre qu'elle est atteinte d'un cancer. Pour ne pas compromettre la vie de son fils, elle décide de retarder les soins et meurt en 2012 des suites de son cancer, un an après la naissance de Francesco. Son procès de béatification est ouvert.

---

<sup>33</sup> Cf. S. PINILLA, « Chiara Petrillo, héroïque dans l'épreuve », *Zélie* 23 (2017), [en ligne : <https://www.magazine-zelie.com/single-post/2017/10/19/chiara-petrillo-h%C3%A9ro%C3%AFque-dans-l%C3%A9preuve>].

## F. « Tu ne commettras pas d'adultère » – Le respect du mariage et de la pureté

Béatifiée en 2019, la Bienheureuse *Benigna Cardoso da Silva*<sup>34</sup> est une adolescente brésilienne tuée à l'âge de 13 ans le 24 octobre 1941. Orpheline, elle est adoptée par une famille d'Oiti et se montre toujours bonne, obéissante, serviable et très pieuse : « elle ne manquait pas une messe et elle faisait pénitence les premiers vendredis par amour du Cœur Sacré de Jésus » est-il écrit d'elle. Harcelée par un jeune homme, Raul Alves, dont elle refuse les avances, c'est en se battant héroïquement pour défendre sa pureté qu'elle perd la vie : le garçon, fou de rage, la frappe d'une machette, au front, au dos puis au cou, lui coupant presque la tête. La voyant morte, il se sauve, mais revient cinquante ans plus tard sur les lieux de son crime, pleurant et demandant pardon, puis se convertit par l'intercession de Benigna. Son directeur spirituel avait écrit de Benigna au moment de sa mort : « Elle est décédée martyrisée à 16 heures, le 24 octobre 1941, sur le site d'Oiti. Héroïne de la chasteté, que son âme sainte convertisse la paroisse et protège les enfants et les familles de la paroisse. Ce sont les vœux que je fais à notre sainte. »

Signalons aussi l'histoire des *martyrs de l'Ouganda*<sup>35</sup>, pages à la cour du roi Mwanga II, qui, s'ils ont été mis à mort pour leur foi chrétienne, l'ont également été pour avoir refusé de se soumettre aux mœurs homosexuelles du roi. Ils ont été martyrisés entre 1885 et 1887.

Plus récemment, on peut aussi s'inspirer du courage du *Bienheureux Carlo Acutis*<sup>36</sup> : il n'hésitait pas à reprendre les jeunes gens qui, à la piscine, sifflaient les filles « comme on siffle des chiens. » Quand l'un d'eux lui réplique : « c'est bon Carlo, on a le droit de s'amuser ! », il rétorque à son tour : « pardon, mais moi cela ne m'amuse pas. Nous ne sommes pas des brutes. Dieu nous a fait un corps pour qu'il soit le temple de l'Esprit. Et ce corps, il faut le respecter. Celui des autres, et le nôtre aussi. »

## G. « Tu ne commettras pas de vol » – Le respect du bien d'autrui

Petite histoire à l'origine de la dévotion à *saint Antoine de Padoue* pour retrouver les objets perdus ! Pour instruire ses frères franciscains, Antoine écrit un commentaire des psaumes. Or, un jour, le frère René décida de voler le livre

<sup>34</sup> Cf. <https://fr.zenit.org/2019/10/08/cause-des-saints-benigna-cardoso-da-silva-jeune-laique-martyre-au-bresil/>

<sup>35</sup> Cf. <http://reflexionchretienne.e-monsite.com/pages/vie-des-saints/juin/saint-charles-lwanga-et-ses-21-compagnons-saints-martyrs-de-l-ouganda-fete-le-03-juin.html>

<sup>36</sup> W. CONQUER, *Carlo Acutis, un geek au Paradis*, Ed. Première partie, 2019, p. 173-174.

et de se faire un nom en se faisant passer pour l'auteur des commentaires. Hélas, comme il le raconta lui-même en rapportant le livre, tout penaud :

J'étais déjà près du pont, à la sortie de la ville, lorsque tout à coup une forme horrible se présenta devant moi ; elle me menaça d'une hache et me cria d'une voix terrible : « retourne immédiatement avec le livre volé auprès du serviteur de Dieu, Antoine, et rentre dans ton couvent, sinon je vais te tuer et jeter ton cadavre dans la rivière. »<sup>37</sup>

De quoi vous ôter l'envie de voler pour la suite de vos jours !

## H. « Tu ne mentiras pas » – Le respect de la vérité

Le *Bienheureux Père Pierre-Adrien Toulorge*<sup>38</sup> est un chanoine prémontré, guillotiné à Coutances en 1793. Prêtre réfractaire (ayant refusé de signer la Constitution Civile de Clergé), il s'exile dans les îles Jersey croyant être soumis à une loi concernant les ecclésiastiques « fonctionnaires ». Comprenant qu'elle ne le concernait pas, il décide de rentrer en Normandie où il continue son apostolat dans le plus grand secret. Hélas, un jour il est pris, et, interrogé par le tribunal révolutionnaire, il commence par nier avoir quitté la France : en effet, le sort des « émigrés-rentés » était la mort. Pourtant, en prison, il est pris de remords ; la parole de Jésus résonne dans son cœur : 'Que votre langage soit : « Oui, oui ; non, non »' (Mt 5, 37). Et à la séance suivante il avoue tout. Le juge plutôt clément, aurait souhaité le gracier, et on avait déjà préparé une sentence d'acquiescement... mais devant ses aveux, ils se sont vus « obligés » de le guillotiner. À une religieuse pleurant en apprenant la sentence de mort, il répond avec force : « Madame, les larmes que vous répandez sont indignes de vous et de moi. Que diront les gens du monde s'ils savent qu'ayant renoncé au monde, nous avons peine à le quitter ? Si nous avons de la répugnance à mourir, nous donnerons aux enfants du siècle un mauvais exemple, et peut-être votre découragement fermera-t-il la porte du Salut à beaucoup d'âmes qui pourraient se trouver dans la même occasion. »

## I. et J) « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, rien de ce qui est à ton prochain » – La lutte contre la convoitise et la pureté d'intention

*Saint Louis de Gonzague* dut mener un combat héroïque pour se vaincre. Il mena une guerre énergique contre ses défauts : colère, impatience, mécontente-

---

<sup>37</sup> G. HUNERMANN, *Le héraut de Dieu, saint Antoine de Padoue*, Ed. Salvator, 1957, p. 105.

<sup>38</sup> Cf. ABBAYE SAINT JOSEPH DE CLAIRVAL, Lettre spirituelle, 11-02-2009, [en ligne : <https://www.clairval.com/index.php/fr/lettre/?id=6110209>].

ment intérieur... Et afin de lutter contre la concupiscence, il avait décidé, à l'instar de saint Thomas d'Aquin, de ne jamais lever les yeux sur une femme, mais de garder les yeux baissés en leur présence. On a résumé ainsi la vie de Louis de Gonzague : « les yeux fermés sur le monde, le cœur ouvert sur le Ciel... »

Et comme modèle pour la pureté d'intention, citons *sainte Marie-Assunta*, Franciscaine Missionnaire de Marie, dont la vie est caractérisée par sa pratique de la charité fraternelle et son obéissance parfaite. Chacun se souvient de ses sacrifices, de sa joie de servir. Elle désirait de toutes ses forces la conversion des païens. En 1904, elle part en mission en Chine et y meurt l'année suivante du typhus. Elle attachait une très grande importance à la pureté d'intention. Elle écrivit ainsi à ses parents : « Je demande au Seigneur la grâce de faire connaître au monde la pureté d'intention qui consiste à tout faire par amour pour Dieu même les actions les plus ordinaires... » Et pour parvenir à cette pureté d'intention, elle avait pris plusieurs résolutions comme de « garder la modestie des yeux » ou d'être « charitable envers toutes, [s]e rappelant le plus souvent possible la présence de Dieu ».

Que l'exemple de tous ces saints et bienheureux nous entraîne dans *l'amour de la loi de Dieu* ! En effet, « il existe une bien plus grande et plus dange-reuse pauvreté que celle des biens matériels, – disait la Vierge Marie à Don Gobbi – la pauvreté morale, constituée du joug pesant qui rend beaucoup de mes enfants esclaves du mal et du péché, des passions désordonnées, en particulier de l'impureté<sup>39</sup>. »

Au contraire, « plus on fait le bien, plus on devient libre. Il n'y a de liberté vraie qu'au service du bien et de la justice. Le choix de la désobéissance et du mal est un abus de la liberté et conduit à "l'esclavage du péché" (cf. Rm 6, 17)<sup>40</sup>. » Souvenons-nous des paroles très fortes de Jean-Paul II à Lourdes en 2004 : « soyez des femmes et des hommes libres ! Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui "nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres" (Ga 5, 1). Défendez votre liberté !<sup>41</sup> »

<sup>39</sup> MOUVEMENT SACERDOTAL MARIAL, *Livre Bleu : Aux prêtres, fils de prédilection de la Vierge, Message de la Sainte Vierge à Don Gobbi*, n°443 : « Non seulement de pain » (26-02-1991).

<sup>40</sup> CEC, n°1733.

<sup>41</sup> JEAN-PAUL II, Homélie du 15 août 2004 à Lourdes.